



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

APPLICATION DU DECRET VOIRIE COMMUNALE

Le collège communal fait savoir qu'en vue d'aménagements à réaliser dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisation (réf PU62/2024) introduite par Idéal Home Immobilière, rue du Plan d'Eau 35 à 5580 HAN-SUR-LESSE, il est saisi d'une demande portant sur :

- L'approbation des limites des chemins n°1, 22 et 24 au droit de la parcelle sise à Hérock, section A n°86 W (Atlas de CIERGNON).
- L'élargissement d'un tronçon du chemin n°22.
- La création d'un sentier en domaine public entre les chemins n°22 et n°1.

La modification du chemin n° 22 se justifie par l'élargissement du Domaine public, le nouvel alignement est fixé à 5.50m de l'axe existant de manière à disposer d'un accotement suffisant pour répondre aux besoins du projet (pose de nouveaux impétrants, trottoirs).

L'enquête publique est réalisée en vertu du décret du 06/02/2014 relatif à la voirie communale.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration Communale de Houyet, service Développement Territorial, rue Saint-Roch 15 à 5560 HOUYET, tous les jours ouvrables de 9H00 à 12H00 ainsi que les mercredis de 14H00 à 16H00.

**L'enquête publique est ouverte du 07 avril 2025 au 06 mai 2025 inclus.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal.

- Par courrier ordinaire à l'adresse suivante Administration communale, service Développement Territorial, rue Saint-Roch 15 à 5560 HOUYET,
- Par courrier électronique à l'adresse suivante ; [urbanisme@houyet.be](mailto:urbanisme@houyet.be)
- Remises à un agent du service développement territorial, dont les bureaux se trouvent à l'Administration communale.

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : PU62/2024 — Enquête publique - Idéal Home Immobilière.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service Développement Territorial ou lors de la séance de clôture de l'enquête

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante, Administration communale, service Développement Territorial, rue Saint-Roch 15 à 5560 HOUYET **le 06 mai 2025 à 16h00.**

A Houyet, le 01 avril 2025

Le Directeur Général

Didier FRIPIAT

Pour le Collège :



La Bourgmestre

Hélène LEBRUN